



RADIANCE EVENTS 

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Vente de produits

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les droits et obligations de Radiance Events (ci-après « le Vendeur ») et du client professionnel ou particulier (ci-après « le Client ») dans le cadre de la vente de produits et équipements techniques et audiovisuels (ci-après les « Produits »). Les présentes CGV ne s'appliquent qu'à la vente de Produits. Toute prestation de service, d'installation, de programmation ou de location fera l'objet de conditions distinctes.

2. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute vente conclue par devis, bon de commande, facture ou tout autre accord écrit. Toute validation de devis ou de facture par le Client implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, à l'exclusion de tout autre document émis par le Client (conditions d'achat, mentions présentes sur ses supports, etc.).

3. Devis et commande

Les devis sont valables 30 jours à compter de leur émission, sauf mention contraire. La commande est considérée comme définitive à réception du devis signé et/ou du paiement demandé. Toute modification après validation de la commande donnera lieu à un nouveau devis ou avenant écrit, pouvant entraîner une modification des délais et des prix.

4. Paiement

Sauf mention contraire indiquée sur le devis, le paiement est exigé à 100 % à la commande. Toute dérogation (paiement partiel, échéancier, etc.) doit figurer clairement sur le devis ou l'accord écrit.

5. Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans rappel préalable : des pénalités de retard appliquées comme suit :

Clients professionnels : pénalité forfaitaire de 50 € par jour de retard, plafonnée à 500 € maximum ;

Clients particuliers : pénalité calculée au taux d'intérêt légal en vigueur, plafonnée à 150 € maximum ; pour les clients professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément à l'article D441-5 du Code de commerce ; la suspension immédiate de toute commande ou prestation en cours.

Si le retard excède 30 jours après la date d'échéance, le Vendeur se réserve le droit d'annuler la commande sans indemnité, et de conserver les sommes déjà versées à titre d'indemnisation forfaitaire.

6. Réserve de propriété

Les Produits restent la propriété entière et exclusive du Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et accessoires.

En cas de défaut de paiement, le Vendeur pourra exiger la restitution des Produits aux frais du Client, sans préjudice de toute autre action.

7. Livraison

Les délais de livraison sont fournis à titre estimatif et ne sont pas garantis. Pour les Produits importés (notamment en provenance de Chine), des variations logistiques et douanières peuvent impacter la date de livraison sans entraîner d'annulation, remboursement ou dédommagement.

Le transfert des risques intervient dès la remise des Produits au transporteur ou à l'expédition, même en cas de livraison « franco » ou assimilée. Le Client est responsable de toute réclamation liée au transport, à effectuer dans les 48 heures suivant la réception auprès du transporteur et du Vendeur. Passé ce délai, la livraison est réputée conforme.

En cas de variation significative des coûts logistiques ou douaniers entre la commande et la livraison (fret, surcharges, taxes, etc.), une révision tarifaire pourra être proposée. Elle ne sera appliquée qu'après validation expresse du Client.

8. Installation

Les prestations d'installation, de configuration ou de mise en service ne sont pas incluses dans la vente des

Produits, sauf mention expresse sur le devis, et sont dans ce cas facturées séparément.

Le Client s'engage, lorsque le Vendeur intervient sur site, à garantir : l'accessibilité des lieux (accès, horaires, autorisations) ; la présence d'une alimentation électrique conforme et suffisante ; la conformité structurelle et la sécurité des supports et installations (ponts, structures, murs, plafonds, etc.).

Toute immobilisation, déplacement supplémentaire ou intervention rendue nécessaire par une préparation insuffisante du site pourra être facturée en sus.**7.**

9. Garantie

Les Produits bénéficient exclusivement de la garantie constructeur, selon les conditions et durées définies par celui-ci.

La garantie ne couvre pas notamment :

- Les dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'un usage non conforme ou d'un défaut d'entretien ;
- Les modifications non autorisées des Produits ;
- Les dommages liés à une installation non conforme aux préconisations du constructeur ou du Vendeur.

Le Vendeur peut, à titre commercial, assister le Client dans ses démarches auprès du constructeur, sans pouvoir être tenu responsable des délais ou décisions de ce dernier.

10. Conformité réglementaire

Le Client est informé que certains Produits importés peuvent ne pas être certifiés conformes à l'ensemble des normes européennes (notamment marquage CE). Il lui appartient de vérifier la compatibilité réglementaire des Produits avec l'usage et le lieu d'exploitation prévus (lieux recevant du public, ERP, etc.).

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable d'un refus d'exploitation ou d'utilisation des Produits par une autorité, un organisme de contrôle ou un exploitant.

11. Produits sur mesure et spécifiques

Sont considérés comme Produits sur mesure ou spécifiques :

- Les Produits personnalisés (couleur, gravure, configuration spécifique, etc.) ;
- Les Produits non stockés et importés spécifiquement à la demande du Client ;
- Les Produits faisant l'objet d'un paramétrage ou d'une fabrication particulière.

Pour ces Produits sur mesure ou spécifiques, aucun retour, remboursement ou annulation n'est possible après validation de la commande, sauf disposition légale impérative contraire ou faute avérée du Vendeur.

11. Résiliation par le Client

En cas de résiliation de commande par le Client avant livraison de Produits standards, les sommes versées pourront rester dues, en tout ou partie, à titre d'indemnisation forfaitaire du préjudice subi, sauf accord écrit contraire entre les parties.

12. Responsabilité

La responsabilité du Vendeur, toutes causes confondues, est strictement limitée au montant TTC de la commande concernée.

En aucun cas, le Vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages indirects, tels que notamment : perte de chiffre d'affaires, perte d'exploitation, perte de données, préjudice d'image ou atteinte commerciale.

Aucun remboursement, remise ou geste commercial ne pourra donner lieu à un dédommagement supérieur aux sommes effectivement versées par le Client au titre de la commande concernée.

13. Droit de rétractation (Clients particuliers)

Conformément à la réglementation applicable aux consommateurs, le Client particulier bénéficie, lorsque le droit de rétractation est applicable, d'un délai de 14 jours à compter de la réception des Produits.

Le droit de rétractation ne s'applique pas notamment :

- Aux Produits sur mesure ou spécifiques, tels que définis à l'article 8 ;
- Aux Produits importés spécifiquement à la demande du Client ;
- Lorsque la vente est accompagnée d'une prestation d'installation déjà commencée avec l'accord du Client.

Les modalités pratiques d'exercice du droit de rétractation (adresse de retour, état des Produits, délais, frais de retour, etc.) seront précisées par le Vendeur au Client sur simple demande. Sauf indication contraire, les frais de retour restent à la charge du Client.

14. Force majeure

Sont considérés comme cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative : les pandémies, épidémies, incendies, catastrophes naturelles, ruptures d'approvisionnement, grèves des transports ou des services douaniers, blocages administratifs, décisions gouvernementales ou tout événement extérieur imprévisible et irrésistible rendant impossible ou dangereuse l'exécution de la commande.

En cas de force majeure, les obligations de la partie empêchée sont suspendues pendant toute la durée de l'événement, sans que cela ne puisse justifier un remboursement, une annulation ou un dédommagement. Les parties pourront, si la situation se prolonge, convenir ensemble d'une adaptation ou d'une résiliation de la commande sans indemnité.

15. Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de la relation commerciale (coordonnées, facturation, historique de commandes...) sont utilisées uniquement pour la gestion des devis, commandes, livraisons et facturation.

Le Vendeur s'engage à traiter ces données conformément à la réglementation en vigueur (RGPD). Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données sur simple demande écrite adressée au Vendeur.

16. Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, la compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de Lyon, territorialement compétent pour le siège du Vendeur.

Tout devis ou facture validé implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.